

Service public, police administrative et responsabilité extracontractuelle

Essentiel du droit administratif

Objectifs du module de formation :

Faire le point sur ces notions essentielles du droit administratif que sont le service public, la police administrative et la responsabilité administrative extracontractuelle. Tel est l'objectif de ce module e-learning qui présente synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ces domaines. Ce séminaire de 6 heures de formation de la série « L'Essentiel du Droit administratif » constitue ainsi un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances afin de maîtriser parfaitement ces aspects fondamentaux de cette matière que sont le service public, la police administrative et la responsabilité administrative extracontractuelle.

Prix :

195 euros

Durée :

6 heures de formation

Période :

1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Direction scientifique :

Simon Gilbert (Professeur à l'Université Lyon II)

Public :

Avocats, Notaires, Juristes, Agents

Niveau :

Perfectionnement

Programme

Partie 1 : faire le point sur le service public

- Rappel de la notion de service public
- Maîtriser le régime du service public (gestion publique / gestion privée, Lois de Rolland)

Partie 2 : faire le point sur la police administrative

- Rappel de la notion de police administrative
- Maîtriser le régime des mesures de police administrative

Partie 3 : maîtriser la responsabilité administrative extracontractuelle

- Rappel des fondements de la responsabilité (responsabilité pour faute, responsabilité sans faute)
- Connaître les conditions de la réparation



FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

Service public, police administrative et responsabilité extracontractuelle

Essentiel du droit administratif

Coordonnées personnelles :

Mme M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesle – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : e-learning@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 195 euros par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

Fait à : le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Païement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué ou remboursé par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir « Période » dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.